

LA COMMUNE D'ARANC

2014-2020



Le développement de la commune, un travail collectif !



EDITO

Chers administré(e)s, chers ami(e)s,

Il me tenait à cœur, avec mon équipe de vous rendre compte au moyen de ce petit livret, des travaux et projets menés à terme que nous avons réalisés au cours de ce mandat.

Pour beaucoup d'entre eux, nous nous étions engagés à les faire, nous avons tenu notre promesse, malgré un mandat compliqué :

- tant au niveau financier : baisse des dotations de l'Etat dès 2014 et pendant 3 ans.
- qu'au niveau administratif : des dossiers de plus en plus complexes, et techniques où l'aide de l'Etat a disparu.
- par la mise en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) votée en 2015, qui a bouleversé la carte intercommunale avec la création de vastes ensembles et des transferts de compétences des communes aux intercommunalités.

Pour ce qui concerne notre commune, nous avons intégré au 1^{er} janvier 2019 Haut Bugey Agglomération (HBA).

Nous avons pu conserver par le biais du Syndicat du Borey la main sur l'eau et l'assainissement. En revanche, nous avons perdu la compétence urbanisme (permis de construire) qui seront instruits prochainement par les services d'HBA.

Malgré ces difficultés et ces changements structurels, nous avons, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, et sans augmentation de la fiscalité, continué l'œuvre de nos prédécesseurs en faisant le choix d'investissements pertinents et structurants pour notre commune, afin de lui permettre d'affronter sereinement l'avenir et d'apporter plus de sécurité et de confort à notre population.

La mise en conformité de notre assainissement, et la qualité de notre eau potable ont été la **priorité n° 1** de ce mandat.

Cela s'est traduit par la réalisation d'une station d'épuration pour le bourg d'Aranc, le raccordement en eau potable au Syndicat du Valromey, et l'étude du schéma directeur d'assainissement pour l'ensemble de la commune qui nous donne la marche à suivre pour les 15 années à venir.

L'aboutissement du projet « **MONTCORNELLES** » est le résultat de 9 longues années d'études pour convaincre toutes les parties (Administrations, collectivités, élus). Je remercie **toute l'Equipe Municipale** qui a soutenu ce projet tout au long de ce mandat. Ce projet essentiel pour le territoire du Bugey participera, je n'en doute pas au développement touristique et économique de notre commune dans les années à venir.

Soucieux d'améliorer **notre cadre de vie**, nous avons investi dans nos villages, stade multisports, terrain de pétanque, entretien des bâtiments communaux et de notre petit patrimoine, sécurisation des rues du bourg d'Aranc, entretien des voies communales.

Notre politique forestière, afin de valoriser nos forêts s'est traduite par la création ou l'amélioration de pistes, par des plantations de résineux (plus de 20 ha) qui serviront aux générations de demain et par une sylviculture soutenue.

L'équipe du CCAS, dirigée durant de longues années par notre regrettée Colette, a apporté un peu de soutien et divertissement à nos aînés.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes nos associations constituées de bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps à l'engagement collectif, afin que notre commune reste dynamique et attractive.

Ce travail et les projets menés à leur terme n'ont pu être accomplis que grâce au travail de toute l'équipe, élus et agents municipaux, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de diriger pendant 6 années.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire, **Daniel MATHIEU**

LE CONSEIL MUNICIPAL



1 er rang : (de gauche à droite) : Guy **DOLEATTO**, Annie **NAVEL**, Daniel **MATHIEU** et Marie claud **SAVEY GARET**

2 ème rang : Philippe **JANODY**, Colette **RAFFIER**

3 ème rang : Jacques **SAVEY**, André **VAUBOIN**, Frédéric **GUILLAUME**, Dominique **BESSION** et Nathalie **VARIGNIER**.

Les employés municipaux :

Corinne **EMIN** :
Secrétaire



Jean Claude **DUROCHAT** :
Agent technique



Corinne **LAPIERRE**
Agent d'entretien



ENVIRONNEMENT

ASSAINISSEMENT



Création d'une station d'épuration pour le village d'Aranc : 292 293 €

Subvention 80 %

Reste à charge au syndicat du Borey: 58 459 €

EAU POTABLE

Raccordement de notre alimentation en eau potable au syndicat du Valromey.

Reste à charge 589 780 €, remboursable sur 40 ans par annuité de 14 744 €.

Le reste à charge des travaux assainissement et eau potable a été pris par le Syndicat du BOREY.



ZONE HUMIDE



Aménagement du marais et restitution de la Jarine dans son lit originel Napoléonien : 212 295 €

Travaux financés par l'Agence de l'Eau sous maîtrise d'ouvrage du SIABVA puis du SR3A.

URBANISME

Elaboration du PLU

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

A l'échelle de la commune , le PLU est le document réfléchi par une équipe municipale qui permet de mettre en place **une politique d'aménagement du territoire**.

Le PLU synthétise la politique que les élus retiennent en matière d'urbanisme dans le cadre qui leur est fixé par la loi.

Pourquoi l'élaboration d'un PLU pour la commune ?

Par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2017, il est décidé de relancer l'étude du PLU pour donner à la commune un véritable programme d'urbanisme, avec des objectifs inscrits et bien définis pour les 15 prochaines années.

L'élaboration du PLU est indispensable si nous voulons que notre commune avance et se développe.

Les objectifs de notre PLU inscrits dans le délibération de mai 2017 sont :

- Conserver une dynamique de la population mais de manière maîtrisée en limitant l'utilisation du terrain agricole pour la construction.
- Prendre en compte le milieu naturel et préserver les éléments environnementaux repérés sur le territoire d'Aranc.
- Préserver le paysage naturel et bâti
- Equilibrer la structure de la population, diversifier les modes d'habitat en produits et en forme dans la création des logements nouveaux.
- Encourager la dynamique économique, l'activité agricole et les activités diverses (commerciales, artisanales, touristiques, ou autres.)

Travaux finalisés par les membres de la commission urbanisme et l'urbaniste: Mme DALLY MARTIN.

- 1- Rapport de présentation.
- 2- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), débattu en séance du conseil municipal le 26 juillet 2018.
- 3- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- 4- Règlement graphique (Plan de Zonage).
- 5- Règlement écrit.

Nous aurions souhaité le terminer avant notre intégration à HBA. Depuis le 1er janvier 2019 cette compétence relève de HBA.

Ce qui reste à faire avec les services de HBA (Haut Bugéy Agglomération).

- Délibération d'arrêt du projet de PLU pris en conseil communautaire.
- 3 mois de consultation des personnes publiques pour avis et contrôle.
- Enquête publique = 1 mois + 1 mois pour le commissaire enquêteur.
- Délibération d'approbation du PLU.

POLITIQUE FORESTIERE

CREATION DE PISTES FORESTIERES



Piste du Crêt ou Côte Barbas :
39 724 €

- Piste de sous le Bougeon : 12 070 €
- Piste de Malaval : 18 496 €
- Piste Corne Galant : 4 532 €
- Entretien du chemin de Petaray : 900 €

Ces travaux ont été subventionnés à 60% (Europe, Région et Département)



Piste de sous le Bougeon



Piste de Malaval

PLANTATIONS

- Plantation Marchat/Salandru
- Plantation Raclet/Salandru : 42 415 €
- Plantation Malaval : 4 680 €
- Travaux sylvicoles 2015 : 4 554 €

Plantations ont été subventionnées par le fond local entre 50 et 60 %



Plantation de Douglas en
Marchat : 1 135 €

L'ECOLE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ARANC / EVOSGES



Rentrée 2018, la classe de maternelle à Aranc

Rentrée 2018, la classe CM1/CM2 à Evosges



Rentrée 2018, la classe primaire à Aranc

La participation financière de la commune d'Aranc au SIVU est en moyenne de 55 000 € / an.

PERISCOLAIRE

L'école d'Autrefois à l'initiative de Marie Claude PINGON.

Moment inoubliable



AMENAGEMENT DES VILLAGES



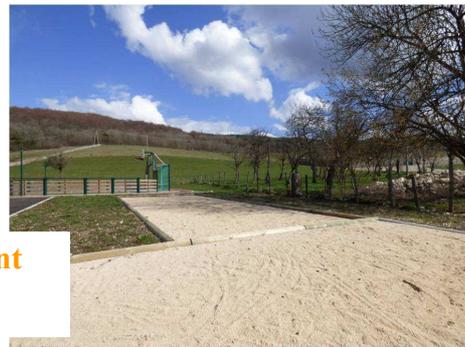
Réfection du revêtement et marquage
de la cour de la mairie : 25 789 €



Pose d'un abri bus à Rougemont et
de 2 panneaux d'affichage
Rougemont et les Pézières : 5 630 €



Signalisation des rues des
villages de la commune : 14 802 €



Création d'un terrain de boules et aménagement
des abords du stade multisports : 8 922 €



Inauguration le 5 juin 2014 du **stade multisports** à Aranc,
projet lancé par la précédente équipe municipale.

- Aménagement des abords du four de Rougemont : 6 079 €
- Aménagement de l'allée du Saout au Mont d'Aranc en enrobé: 4 866 €
- Réfection des murs du cimetière d'Aranc et des Pézières : 8 137 €



Mur cimetière d'Aranc

**Aménagement du parking derrière
l'église d'Aranc : 9 115 €**



**Remplacement de bornes
incendies :**

2017: Rougemont : 9 338 €
2018 : Résinand / les Pézières : 9 200 €
2019 : Aranc : 11 165 €



**Fleurissement des villages :
1000 € par an**



**Réfection du revêtement de chaussée
de la voie communale de sous le pont
(Aranc) : 22 702 €**



Achat de guirlandes et motifs : 4 283 €



**Sécurisation des rues sur le bourg d'Aranc :
28 845 €
Subventionnée à 15% par le Département.**

BATIMENTS COMMUNAUX



Réfection de la toiture de salle polyvalente : 20 768 €



Réfection des façades du bâtiment « Besson » : 9 642 €



Création d'une plateforme dans le local technique (dalle, barrière et échelle) : 4 500 €



Remplacement de la porte d'entrée de l'ancienne école de Rougemont : 2 181 €



Ponçage et vernissage du parquet du secrétariat de mairie : 1 806 €

Réfection du **plancher** du bureau des adjoints : 2 179 €

Réfection **des peintures des boiseries** de l'ancienne école de Rougemont : 3 869 €

Achat **rideaux de scène** salle polyvalente: 6 799 €

Réfection **des peintures de l'appartement** du 1er étage ancienne école de Rougemont : 6 946 €

Achat **d'un vidéo portier** (sécurisation de l'entrée de l'école) : 2 629 €

Barrières d'escalier de la classe maternelle (mise aux normes) : 463 €

PETIT PATRIMOINE



Eglise de Résinand

Reprise des joints de la façade Sud :
14 509 €

Réfection de la toiture :
33 831 €

Traitement de la charpente : 4 560 €
Porte d'entrée et imposte : 6 641 €
Remplacement de l'archivolte et du vitrail : 5 036 €



Coût de l'opération : 64 775 €

Four de Rougemont



Réfection de la toiture : 8 294 €

Réfection des croix et travaux d'entretien assurés par des bénévoles :



Travail des Pézières



Bac Du Raffour (Résinand)



*Fabrication des croix
du Rosoirait et de Gardapin*



Nettoyage des 3 croix d'Aranc



**Pose d'un cadran solaire, bâtiment
« Besson » : 580 €**

VOIRIE



Voie communale du chemin du Ventoux (reliant Résinand à Evosges)
Elagage du chemin : 1 150 €



Voie communale de la Bertinière
Création d'un fossé et d'un canal d'évacuation : 1 944 €



Voie communale Sous Charrière
Création de Renvois d'eau : 790 €

Entretien des chemins (PAT): une moyenne de 12 600 € par an

Voie communale de la Grosse Pierre , reprofilage :10 940 €

Voie communale de la Courbe (près de l'ancienne porcherie), application d'un revêtement bicouche : 5 350 €

MOBILIER / MATERIEL



Achat d'une **balayeuse** : 4 200 €



Achat d'une **remorque** :
946 €



Achat d'une **banque réfrigérée** pour la
salle polyvalente : 2 570 €



Installation d'un **meuble de
rangement** à la salle polyvalente : 3 490 €



Achat d'une **débroussailleuse** :
907 €

Achat d'un **vidéo projecteur** et d'un **écran** : 3843 €

Achat d'un **four** à la salle polyvalente : 2 520 €

Achat de **chaises** à la salle polyvalente : 2 880 €

Achat d'un **groupe électrogène** : 647 €

Achat d'un **ordinateur** pour la bibliothèque : 609 €

DES CHIFFRES QUI PARLENT ...

Résultats du compte administratif :

2014 = excédent 131 174 €
2015 = excédent 76 531 €
2016 = excédent 65 602 €
2017 = excédent 31 585 €
2018 = excédent 47 609 €

Durant ces années plus de 520 000 € ont été affectés aux travaux et investissements.
Ce financement a été possible grâce à 80 000 € de subventions, 320 000 € d'auto financement et 120 000 € d'emprunt.

Détail des emprunts en cours :

<u>Année</u>	<u>Destination</u>	<u>Montant</u>	<u>Taux</u>	<u>Capital restant dû fin 2019</u>	<u>Echéance</u>
2010	Chaufferie	300 000 €	1.40%	112 592 €	2024
2015	Travaux FFN* De 1970	117 483 €	0.25 %	78 810 €	2029
2018	Travaux	120 000 €	1.38 %	112 745 €	2033

* Fond Forestier National

Dotations de l'Etat (DGF) :

2014 : 51 527 €
2015 : 44 240 €
2016 : 36 916 €
2017 : 32 466 €
2018 : 30 956 €

Taux de la fiscalité :

	2014	2019
Taxe d'habitation :	13 %	13 %
Taxe foncière bâtie :	21%	21%
Taxe foncière non bâtie:	55%	55%

Ces taux montrent que nous avons bien gardé en tête les réalités économiques des ménages.

LE CPINI

Chef de Corps

TENAND Patrice



Le CPINI en intervention.



Remise de médailles et de grades aux sapeurs pompiers.

Effectif 2019

Sapeurs pompiers : ARAUJO DE SOUSA Antonio, BLANC Christophe, DUROCHAT Jean Claude, JANODY Philippe, JULLIARD Frédéric, JULLIARD Jean Baptiste, PINGON Dominique, PINGON Denis, TENAND Adrien, LYAUDET Laura.

Retraités période 2014 - 2020 : ARAUJO DE SOUSA Mario, SAVEY Jacques, PALLET Gilbert.

CCAS



Repas CCAS mars 2015



Tirage des rois janvier 2015



Goûter convivial juin 2019

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Kamishibai : Une histoire ou un conte raconté à partir d'images présentées sur un théâtre en bois appelé butai.



Opération 1ere page : Action menée par le Département (Direction de la Lecture Publique) pour offrir un livre aux nouveaux nés.



Contes avec les enfants des classes maternelle et primaire.



Préparation des échanges de livres avec la DLP .



Réunion de préparations et d'informations avec les premiers bénévoles.

LES ASSOCIATIONS

Les Polyphonies de Plateau



La chorale dirigée par Charly et Marie Thérèse.

Mozaic's



Réalisations par l'atelier vannerie.

Activités : Randonnées
Bricolage
Vannerie
Jeux de société
Cannage
Tricot

L'amicale des pompiers



L'amicale des sapeurs pompiers lors de nos cérémonies.

Activités : Retraite aux flambeaux
Feu d'artifice
Concours de belote

La pêche

Journée festive à l'étang de Cognat avec concours de pêche pour les enfants.



Le sou des écoles



Manifestations :
Fabrication de pizzas et tartes salées
Marché aux fleurs
Plats à emporter

Coraterie Médiévale du Bugey



Fête médiévale à Aranc

Activités : Socio - culturelles médiévales,
Soutien bénévole au chantier
de la cité Montcornelles.

Commune d'Aranc et son histoire



Activités : Travail de mémoire de la
commune sur la période 39-45.

Notre devoir, ne pas oublier

GASPAR : (Groupement d'Actions Solidaires et Participatives d'Aranc)

Activités : Achats groupés en circuits courts
Grattiferia
Formation sur les greffes
Réparation de vélos

AMICALE CHASSE D'ARANC :

Activités : Régulation du gibier sauvage



MONTCORNELLES

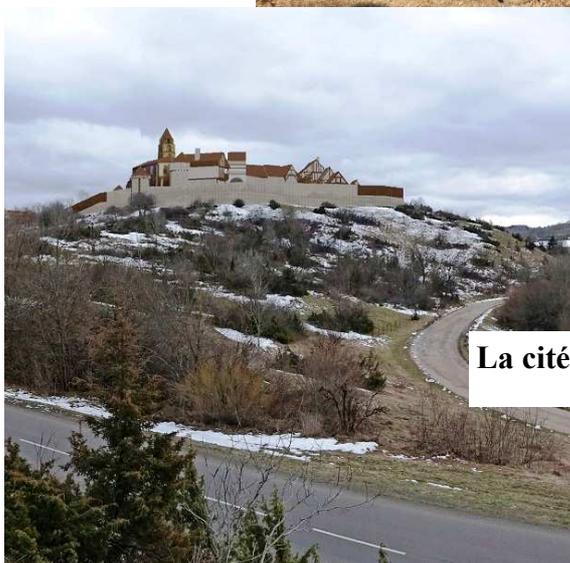
Le parc de loisir de Montcornelles est un chantier médiéval au sein duquel, pendant les 40 prochaines années, se bâtit une ville neuve savoisienne, à la manière du 14e siècle.

Inauguration le 6 juillet 2019 du chantier médiéval de Montcornelles.



Régis Navarro (porteur du projet) pendant son discours devant les représentants des collectivités qui ont investi 800 000 € pour les installations d'accès et d'accueil.

26 octobre 2019, pose de la première ferme de la Halle (premier bâtiment de la cité) avec les techniques du Moyen-Age.



La cité Montcornelles dans ...40 ans